Listen to this article

Quelqu'un qui est en bas ne peut pas tomber. Au commencement Adam était en haut, c'est-à-dire qu'il était parfait, créé à l'image de Dieu, libre quant au péché. Il était dans la faveur de Dieu et, dans cette condition, à l'épreuve pour la vie ou la mort. Il pécha et tomba dans la disgrâce devant Dieu, dans la condamnation et la mort. Sa postérité, toute la race humaine est née dans la disgrâce de Dieu. Elle est tombée ainsi que nous lisons : *« Je suis né dans l'iniquité, et ma mère ma conçu dans le péché. »*(Ps. 51 : 5.) Par nature, les hommes sont tous enfants de colère; ils ne peuvent pas tomber plus bas; il est écrit : *« Le monde entier est sous la puissance du malin.* » (1 Jean 5:19.)

Quelque chose est arrivé qui a relevé une partie de l'humanité de sa condition déchue. Christ vint dans le monde, donna sa vie comme prix de rançon et monta au ciel *« afin de comparaître pour nous devant la face de Dieu ».* (Héb. 9 : 24.) Il a donc paru pour *nous* seulement, non pour le monde; il a paru pour tous ceux qui ont confiance au sang précieux de Christ. Son apparition devant Dieu en faveur de ses fidèles, leur permet de s'approcher du Seigneur, de devenir disciples de Christ et d'être engendrés du Saint-Esprit.

C'est là notre position : nous avons accepté le Rédempteur, nous cherchons à marcher sur ses traces, nous sommes relevés de la condamnation, nous ne sommes plus morts en Adam. *« Nous qui étions morts par nos offenses, il nous a rendus à la vie. »*(Eph. 2:1-2.) *« Nous qui étions autrefois étrangers aux alliances de la promesse avons été rapprochés par le sang de Christ, et sommes maintenant membres du corps de Christ.* »(Eph. 2:12, 13.) Ainsi nous voilà devenus les enfants de Dieu par adoption.

Après sa chute, Adam fut regardé comme un ennemi de Dieu. Mais nous, nous étant approchés de Dieu par Christ, sommes *«acceptés dans le Bien-aimé, et considérés comme dignes de la vie éternelle, si toutefois nous sommes fidèles, car la vie éternelle est le don de Dieu »* (Eph. 1 : 6; Rom. 6 : 23.) L'Eglise donc est relevée de son état de chute, mais le monde reste dans cette condition

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

et par conséquent ne peut pas tomber. Les seuls qui peuvent tomber sont ceux qui ont reçu le Saint-Esprit.

La manière de vivre du monde pendant l'existence présente peut affecter en réalité sa destinée future. Si en connaissance de cause ils violent les lois, pêchent contre la lumière et font du tort à leur caractère, ils ne peuvent pas pécher contre le mérite du Sacrifice de Christ pour eux puisqu'ils n'ont pas leur part de ce mérite. Il n'y a que les enfants de Dieu consacrés qui peuvent être dans le cas de pécher de cette manière; l'apôtre dit : *« Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance.»* Héb. 6: 4, 6. Cette pensée vaut la peine d'être répétée : La seule classe qui peut tomber est la classe de ceux qui ont reçu le Saint-Esprit; si quelqu'un de ceux qui ont été en accord avec Dieu par l'engendrement du Saint-Esprit, néglige ou emploie mal ses privilèges, la propitiation n'est plus pour lui, car il a eu sa part de l'œuvre rédemptrice de Christ.

LA CONNAISSANCE REND RESPONSABLE.

La seule preuve, au temps présent, que nous sommes engendrés du 'Saint-Esprit, réside dans le fait que nous avons reçu l'esprit d'adoption par lequel nous crions, Abba, Père. (Rom. 8:15.) Les gens du monde n'ayant pas la vie en eux ne peuvent pas perdre ce qu'ils non jamais possédé. Quant à nous: « Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. *Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde sur la déposition de deux ou trois témoins: de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce? »* (Héb. 10: 26-29.)

Il n'y a que ceux qui ont été sanctifiés par le sang de l'alliance qui peuvent l'outrager; il n'y a que ceux qui connaissent le Fils de Dieu qui peuvent le fouler aux pieds. Le monde dans son ignorance ne peut pas le faire. Donc, si nous péchons volontairement après avoir connu la vérité (non pas si le monde pèche mais si nous péchons volontairement) il ne reste plus de part pour nous dans le sacrifice de Christ.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Quant aux autres, il leur reste toujours une part dans le sacrifice de Christ: leur responsabilité sera proportionnée à leur connaissance. Notre responsabilité est grande parce que nous avons beaucoup de connaissances.

Nous avons goûté au Saint-Esprit et en avons été faits participants. L'apôtre dit que ceux qui avaient méprisé la loi de Moïse « mouraient sans miséricorde », il n'y avait donc rien d'autre pour eux. Ils ne sont pas allés aux tourments éternels à cause de leur désobéissance à Moïse: leur pénalité fut la mort. Ceux qui moururent ainsi bénéficieront quand même de l'œuvre rédemptrice de Christ.

Morts sous la loi, ils auront un jour l'occasion de recevoir la grâce de Dieu en Christ Jésus. Si leur vie a été retranchée sous la pénalité typique de la mort, combien plus la pénalité sera-t-elle sévère pour ceux qui comprennent et qui ont la lumière par le Moïse antitypique : Christ! Les Ecritures annoncent qu'ils mourront de la seconde mort à cause de leur désobéissance volontaire, et il n'y a aucune espérance de résurrection pour eux. Publions ces instructions solennelles. Il y a une résurrection pour ceux qui sont morts à cause de la loi de Moïse, mais il n'y a pas d'au delà pour ceux qui meurent de la seconde mort. Ils ont eu leur part de la propitiation. « Ils ont compté pour une chose souillée le sang de l'alliance avec lequel ils ont été scellés; Christ… ne meurt plus » (Rom 6 :9)

Copyright © Association des Etudiants de la Bible